Aurélie GAGNIER
Sandrine MONIER
Nicolas WALLET
Co-Secrétaires généraux

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,
Madame la Directrice de la DGESCO,

Paris, le 16 novembre 2026

Objet : Alerte sur la situation des enseignant·es référent·es pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH) – Bascule vers le LPI

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,
Madame la Directrice de la DGESCO,

La FSU-SNUipp souhaite vous alerter sur la situation des enseignant·es référent·es pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH). Le déploiement accéléré du Livret de Parcours Inclusif (LPI) et l'arrêt d'AGESH suscitent de fortes inquiétudes. Les premières difficultés constatées sur le terrain confirment nos craintes.

Le passage d'AGESH au LPI se fait dans des conditions particulièrement préoccupantes. Le nouvel outil n'est pas encore pleinement opérationnel. Pourtant, l'ancien est déjà fermé ou rendu inaccessible dans certaines académies, sans information claire sur les raisons de cette fermeture ni sur sa durée.

Des collègues se retrouvent ainsi dans l'impossibilité d'envoyer des invitations aux équipes de suivi de la scolarisation (ESS). AGESH n'est plus accessible et la fonctionnalité correspondante du LPI n'est pas encore disponible.

Dans le même temps, les personnels doivent mettre à jour le LPI pour répondre aux enquêtes nationales DGESCO, attendues d'ici janvier.

Ces demandes arrivent en pleine période des ESS, notamment celles consacrées aux orientations. Les ERSEH doivent donc gérer simultanément les suivis des élèves,

les contraintes liées au changement d'outil et les nouvelles exigences administratives.

La situation est aggravée dans certaines académies par les attaques informatiques. Des collègues se retrouvent privés de leurs accès aux environnements numériques de travail. Dans certains secteurs, le contexte de mobilisation a également conduit au report d'ESS.

Ces difficultés ne relèvent donc pas d'un problème local isolé. Elles interrogent les conditions nationales de déploiement du LPI et les moyens donnés aux personnels pour accomplir leurs missions.

Les ERSEH suivent parfois plus de 300 dossiers, selon les remontées dont nous disposons. Cette charge de travail est dénoncée depuis longtemps. Elle dégrade fortement les conditions d'exercice des personnels.

Lors des échanges précédents concernant les ERSEH avec la DGESCO (Avril 2026), le ministère avait annoncé des garanties concernant la reprise des données, l'accompagnement des personnels et la prise en compte des besoins des utilisateurs.

Aujourd'hui, les difficultés rencontrées sur le terrain interrogent la mise en œuvre de ces engagements.

Les personnels ne peuvent pas être chargés de compenser les insuffisances d'un déploiement mal préparé. Ils ne doivent pas avoir à absorber seuls les conséquences des dysfonctionnements, au prix, encore une fois, d'une surcharge de travail.

Un outil numérique doit faciliter le travail des personnels. Il ne peut pas devenir un obstacle supplémentaire à leurs missions. La transformation numérique ne doit se faire ni au détriment de leurs conditions de travail, ni au détriment de l'accompagnement des élèves et de leurs familles.

La FSU-SNUipp demande des réponses concrètes et immédiates.

Au regard de cette situation, nous sollicitons une audience urgente auprès du Ministère.

Cette audience doit permettre de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées dans les académies et d'identifier des mesures correctives rapides et spécifiques à chaque problématique. Elle doit déboucher sur des engagements précis du Ministère, ainsi que des directives claires à l'attention des partenaires (ERSEH, écoles, MDPH).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Madame la directrice de la DGESCO, l'expression de notre considération respectueuse.

Aurélie Gagnier
Pour le Co-secrétariat général



128, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris Tél. : 01 40 79 50 00 *www.snuipp.fr*